

PLAN LOCAL d'URBANISME de DEVECEY

7. Arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures de transports terrestres

- Révision prescrite le 29/01/2010
- Dossier arrêté le 17/12/2018
- Mis à l'enquête publique du 27/03/2019 au 29/04/2019
- PLU approuvé le 26/09/2019
- **Vu pour rester annexé à la DCC du**

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA

32 rue Rouget de Lisle - BP 20460 - 39007 LONS LE SAUNIER CEDEX
☎ : 03 84 86 19 10 / ☎ : 03 84 86 19 19
Email : contact@jura.solih.fr **site internet :** www.jura.solih.fr

Reprise des travaux du cabinet :





PREFECTURE DOUBS

Arrêté n°2011159-0010

signé par PREF- SG - Le secrétaire général - Pierre CLAVREUIL
le 08 Juin 2011

25 Département DOUBS
DDT

Arrêté approbation classement sonore du
Doubs



PRÉFECTURE DU DOUBS

Direction
Départementale
des Territoires

Doubs

service prévention des
risques, sécurité
unité prévention des
risques naturels et
technologiques

ARRÊTE n° en date du

*portant sur le classement des infrastructures de transports terrestres et l'isolement
acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit*

**LE PRÉFET DU DOUBS
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L571-10 et R571-32 à 571-43 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R111-4-1 et R111-23-1 à R111-23-3 ;

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles R123-13, R123-14 et R123-22 ;

Vu le décret n° 95-20 du 9 janvier 1995 pris pour l'application de l'article L111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatif aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements ;

Vu le décret n° 9521 du 9 janvier 1995 relatif au classement des infrastructures de transports terrestres et modifiant le code de l'urbanisme et le code de la construction et de l'habitation ;

Vu l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

Vu les trois arrêtés du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les établissements de santé, les hôtels, et les bâtiments d'enseignement ;

Vu les avis des communes concernées suite à leur consultation lancée le 5 novembre 2010 ;

Vu les avis du Conseil Général en date du 10 février 2011 et de Pays de Montbéliard Agglomération du 10 décembre 2010 ;

Vu les arrêtés préfectoraux n° 6169 à 6175 du 23 novembre 1998 portant classement des infrastructures de transports terrestres du département du Doubs et détermination de l'isolement acoustique des bâtiments dans les secteurs affectés pas le bruit ;

SUR proposition de madame la directrice départementale des Territoires ;

horaires d'ouverture :
9h00 - 12h00
13h30 – 16h30

téléphone :
03 81 65 62 62
télécopie :
03 81 65 62 01

www.doubs.equipement-agriculture.gouv.fr

6, rue Roussillon BP 1169

25003 BESANÇON Cedex

ARRETE :

Article 1er : Dispositions abrogées

Les dispositions des arrêtés préfectoraux n°6169 à 6175 du 23 novembre 1998 portant classement des infrastructures de transports terrestres du département du Doubs et détermination de l'isolement acoustique des bâtiments dans les secteurs affectés par le bruit sont abrogées.

Article 2 : Classement des infrastructures

Les infrastructures de transports terrestres du Doubs figurant en annexe 1 du présent arrêté sont classées en application de l'article L571-10 du code de l'environnement et conformément aux articles 2 à 4 de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé.

Pour chacun des tronçons d'infrastructures concernés, le tableau indique :

- le classement dans une des 5 catégories définies par l'arrêté du 30 mai 1996,
- la largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de ces tronçons.

Une représentation cartographique de ce classement est jointe en annexe 2 du présent arrêté : elle a un caractère illustratif et seul fait foi le texte du présent arrêté.

Article 3 : Niveaux sonores de référence

Les niveaux sonores que les constructeurs sont tenus de prendre en compte pour la détermination de l'isolement acoustique des bâtiments à construire inclus dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 1 du présent arrêté sont :

catégorie	Niveau sonore au point de référence, en période diurne en dB(A)	Niveau sonore au point de référence, en période nocturne en dB(A)
1	83	78
2	79	74
3	73	68
4	68	63
5	63	58

Les niveaux sonores indiqués sont évalués en des points de référence situés conformément à la norme NF S31-130 "cartographie du bruit en milieu extérieur", à une hauteur de 5 mètres au dessus du plan de roulement et :

- à 2 mètres en avant de la ligne moyenne des façades pour "les rues en U"
- à une distance de l'infrastructure de 10 mètres, et augmentés de 3 dB(A) par rapport à la valeur en champ libre pour les tissus ouverts, afin d'être équivalents à un niveau en façade. L'infrastructure est considérée comme rectiligne, à bords dégagés, placée sur un sol horizontal réfléchissant.

Cette distance est mesurée :

- pour les infrastructures routières, à partir du bord extérieur de la chaussée le plus proche ;
- pour les infrastructures ferroviaires, à partir du bord du rail extérieur de la voie la plus proche.

Les notions de rue en U et tissu ouvert sont définies dans la norme citée précédemment.

Article 4 : isolement acoustique des bâtiments

Dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, les bâtiments d'habitation, d'enseignement, de santé, de soins et d'action sociale, ainsi que les bâtiments d'hébergement à caractère touristique à construire doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément aux codes de la construction et de l'environnement :

- Pour les bâtiments d'habitation, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon les articles 5 à 9 de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé.
- Pour les bâtiments d'enseignement, de santé et les hôtels, l'isolement acoustique est déterminé selon les 3 arrêtés du 25 avril 2003 susvisés.

Article 5 : Communes concernées

Les communes concernées par les secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont :

Adam-les-Vercel	Bonnetage	Colombier-Fontaine
Aibre	Bourguignon	Courcelles-les-Montbéliard
Amagney	Braillans	Courchapon
Appenans	Branne	Cubrial
Arbouans	Breconchaux	Cubry
Arc-et-Senans	les Breseux	Cussey-sur-l'Ognon
Arçon	Brognard	Dambenois
Arguel	Bulle	Dampierre-les-Bois
Athose	Burgille	Dampierre-sur-le-Doubs
Aubonne	Busy	Dannemarie-sur-Crête
Audeux	Chaffois	Dasle
Audincourt	Chalèze	Deluz
Autechaux	Chalezeule	Desandans
Autechaux-Roide	Champagney	Devecey
Auxon-Dessous	Champlive	Dommartin
Auxon-Dessus	Champoux	Dompierre-les-Tilleuls
Avanne-Aveney	Champvans-les-Moulins	Doubs
Avoudrey	Charquemont	Ecole-Valentin
Bannans	Chasnans	Ecot
le Barboux	Chatillon-Guyotte	l'Ecuvotte
Bart	Chatillon-le-Duc	les Ecorces
Baume-les-Dames	Chaucenne	Ecurcey
Bavans	Chaudefontaine	Emagny
le Belieu	Chaux-les-Clerval	Epenoy
Berche	Chay	Esnans
Berthelange	Chemaudin	Etalans
Besancon	la Chenalotte	Etouvans
Bethoncourt	Chenecey-Buillon	Etray
Beure	Chevigney-sur-l'Ognon	Etupes
Bief	Chevigney-les-Vercel	Exincourt
Blussangeaux	la Chevillotte	Fallerans
Blussans	Chevroz	Ferrieres-les-Bois
Bondeval	Chouzelot	Fesches-le-Chatel
Bonnal	Clerval	les Fins
Bonnay	la Cluse-et-Mijoux	Flangebouche

Fontain	Mesandans	Roche-lez-Beaupre
Fontaine-les-Clerval	Métabief	Romain
les Fontenelles	Miserey-Salines	Ronchaux
Fontenotte	Moncley	Rougemont
Fourbanne	Montbéliard	Roulans
les Fourgs	Montbenoit	Ruffey-le-Chateau
Fournets-Luisans	Montfaucon	le Russey
Frambouhans	Montferrand-le-Chateau	Saint-Antoine
Franois	Montflovin	Saint-Georges-Armont
Frasne	Montfort	Saint-Gorgon-Main
Fuans	Montlebon	Saint-Hilaire
Geneuille	Montperreux	Saint-Hippolyte
Gennes	Morre	Sainte-Marie
Gouhelans	Morteau	Saint-Maurice-Colombier
Goux-les-Usiers	Naisey-les-Granges	Sainte-Suzanne
Grand-Charmont	Nancray	Saint-Vit
Grand'Combe-Chateleu	Narbief	Samson
Grandfontaine	Nods	Santache
le Gratterie	Noel-Cerneux	Saone
Grosbois	Noirefontaine	Sechin
Hauterive-la-Fresse	Noironte	Seloncourt
Hérimoncourt	Nommay	Serre-les-Sapins
l'Hopital-du-Grosbois	Novillars	Sochaux
l'Hopital-Saint-Lieffroy	Orchamps-Vennes	Sourans
les Hopitaux-Neufs	Ornans	Taillecourt
les Hopitaux-Vieux	Ougney-Douvot	Tarcenay
Houtaud	Ouhans	Thise
Hyèvre-Magny	Oye-et-Pallet	Touillon-et-Loutelet
Hyèvre-Paroisse	Paroy	Trepot
l'Isle-Sur-le-Doubs	Pelousey	Tressandans
Jallerange	Pessans	Vaire-le-Petit
Jougne	Pirey	Vaire-Arcier
Laire	Placey	Valdahon
Laissey	Pointvillers	Valentigney
Larnod	Pompierre-sur-Doubs	Vanclans
Lavans-Quingey	Pontarlier	Vaux-les-Prés
Liebvillers	Pont-de-Roide	Velesmes-Essarts
Longevelle-sur-Doubs	Pouilley-Francais	Vennans
Loray	Pouilley-Les-Vignes	Vennes
Lougres	Pouligney-Lusans	Vercel-Villedieu-le-Camp
Luxiol	Presentevillers	Vergranne
Maiche	la Pretiere	Verne
Maisons-du-Bois-Lièvremont	Pugey	Vernierfontaine
Mamirolle	le Puy	le Vernoy
Mandeure	Quingey	la Vèze
Marchaux	Rang	Vieilley
Mathay	Recologne	Vieux-Charmont
Mazerolles-le-Salin	Rennes-sur-Loue	Villars-sous-Ecot
Medière	Rillans	Villers-Buzon
Mercey-le-Grand	la Riviere-Drugeon	Villers-le-Lac
Merey-Vieilley	Roche-les-Clerval	Villers-sous-Dampjoux

Voillans
Vorges-les-Pins

Voujeaucourt
Vuillecin

Article 6 : Transcription dans les documents d'urbanisme

Dans les communes concernées par le présent arrêté disposant de documents d'urbanisme (POS ou PLU), une mise à jour de ceux-ci sera effectuée conformément aux articles R123-13, R123-14 et R123-22 du code de l'urbanisme.

Article 7 : Formalités administratives

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture du Doubs et affiché durant un mois à la mairie des communes concernées.

Des copies du présent arrêté sont adressées :

- aux maires des communes concernées
- à Monsieur le Président du Conseil Général du Doubs
- à Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes EST – Division d'exploitation de Besançon
- à Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche – Comté
- à Monsieur le Directeur des Autoroutes Paris Rhin – Rhône
- à Monsieur le Directeur Régional de RFF Bourgogne Franche – Comté

Article 8 : Exécution de l'arrêté

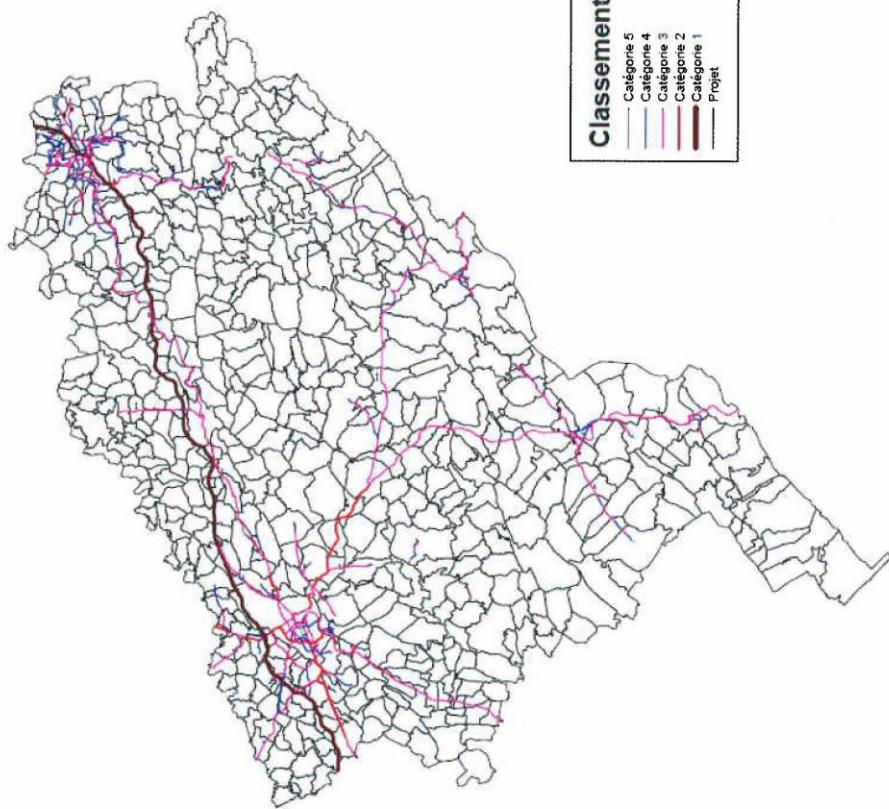
Le Secrétaire Général de la préfecture du Doubs, la Directrice Départementale des Territoires du Doubs et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Besançon, le - 8 JUIN 2011
Le préfet,

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Pierre CLAVREUIL

ANNEXE 2 : CARTOGRAPHIE DE CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES

1 - RESEAU COMPLET : carte du département



Classement sonore du département du Doubs

- Catégorie 5
- Catégorie 4
- Catégorie 3
- Catégorie 2
- Catégorie 1
- Projet

2 - TABLEAU de SYNTHÈSE du TOTAL DES VOIES CLASSEES

Ci-dessous un tableau de synthèse du total des voies classées selon les catégories et le type d'infrastructures :

	Routes	Voies ferrées
Cat. 1	101	0
Cat. 2	58	105
Cat. 3	484	26
Cat. 4	222	12
Cat. 5	3	0

ANNEXE 1 - TABLEAU DE CLASSEMENT SONORE

DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES

Légende tableaux de classement :

X : croisement
-> : prolongement
E/S : panneau entrée / sortie agglomération

type_traffic	rampé	tissu urbainisme	revêtement_chaussée
1 : fluide	1 : horizontal	1 : ouvert	1 : standard
2 : pulsé	2 : rampe	2 : rue en U	2 : drainant
			3 : béton fissé
			4 : béton strié
			5 : pavés

Infrastructure	Numéro_tronçon	Origine_tronçon	Fin_tronçon	Catégorie_classement	Langue_emprise	Tissu_urban
A36	A36-1	limite Jura	échangeur Besançon ouest	1	300 m	Tissu ouvert
	A36-2	échangeur Besançon ouest	échangeur Besançon nord	1	300 m	Tissu ouvert
	A36-3	échangeur Besançon nord	échangeur Besançon est	1	300 m	Tissu ouvert
	A36-4	échangeur Besançon est	échangeur Besançon les-Dames	1	300 m	Tissu ouvert
	A36-5	échangeur Besançon les-Dames	échangeur L'isle-sur-le-Doubs	1	300 m	Tissu ouvert
	A36-6	échangeur L'isle-sur-le-Doubs	péage St Maurice	1	300 m	Tissu ouvert
	A36-7	péage St Maurice	échangeur Voujeaucourt	1	300 m	Tissu ouvert
	A36-8	échangeur Voujeaucourt	échangeur Montbéliard sud	1	300 m	Tissu ouvert
	A36-9	échangeur Montbéliard sud	échangeur Montbéliard centre	1	300 m	Tissu ouvert
	A36-10	échangeur Montbéliard centre	échangeur Sochaux-Exincourt	1	300 m	Tissu ouvert
	A36-11	échangeur Sochaux-Exincourt	échangeur Brognard	1	300 m	Tissu ouvert
	A36-12	échangeur Brognard	limite Territoire de Belfort	1	300 m	Tissu ouvert
échangeurs			X RD 67	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech1	Péage	X RN 57	2	250 m	Tissu ouvert
	A36-ech2	Péage	X RD 486	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech3	Péage	dédoublement entrée / sortie	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech4	Péage	X RD 475	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech5	A36	X RD 53	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech6	A36	X RD 126	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech7	A36	X RD 472	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech8	A36	X RD 663	2	250 m	Tissu ouvert
	A36-ech9	A36	X RD 663	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech10	A36	dédoublement entrée / sortie	2	250 m	Tissu ouvert
	A36-ech11	A36	dédoublement entrée / sortie	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech12	A36	dédoublement entrée / sortie	2	250 m	Tissu ouvert
	A36-ech13	A36	dédoublement entrée / sortie	2	250 m	Tissu ouvert
	A36-ech14	A36	dédoublement entrée / sortie	2	250 m	Tissu ouvert
	A36-ech15	A36	dédoublement entrée / sortie	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech16	A36	dédoublement entrée / sortie	2	250 m	Tissu ouvert
	A36-ech17	A36	dédoublement entrée / sortie	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech18	A36	dédoublement entrée / sortie	2	250 m	Tissu ouvert
	A36-ech19	A36	X RD 437	2	250 m	Tissu ouvert
	A36-ech20	A36	giratoire RD 61	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech21	A36	giratoire RD 61	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech22	A36	giratoire RD 633	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech23	A36	giratoire RD 633	3	100 m	Tissu ouvert
	A36-ech24					

Infrastructure	Numéro tronçon	Origine tronçon	Fin tronçon	Largeur emprise	Classement	Catégorie classement
RN 57	RN 57-1	limite Haute Saône échangeur RD 14	échangeur RD 14 X RD 1.	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-2	X RD 1	X RD 1.	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-3	X échangeur A36	X échangeur A36	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-4	X RD 75 _échangeur de Piréy	X RD 75 _échangeur St Claude	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-5	X RN 1057 _échangeur de Piréy	X RN 1057 _échangeur St Claude	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-6	X RN 1057 _échangeur St Claude	X chemin de la Combe Noire	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-7	X chemin de la Combe Noire	X rue Wyrisch	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-8	X rue Wyrisch	Pont SNCF	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-9	Pont SNCF	X rue Edgar Faure	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-10	X rue du Gélois	X avenue Foch	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-11	X rue du Gélois	→ rue de Belfort	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-12	X avenue Foch	X avenue Carnot	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-13	X rue de Belfort	Place Flora	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-14	Place Flora	X rue Charles Krug	250 m	Rue en U	Tissu urbain
	RN 57-15	X rue Charles Krug	X avenue Édouard Broz	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-16	X avenue Édouard Broz	X avenue Général Gaulard	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-17	X Pont de la République	X Pont Brégille	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-18	X Pont Brégille	giratoire du tunnel	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-19	giratoire du tunnel	E/S Besançon	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-20	E/S Besançon	pameau 70	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-21	pameau 70	X RD 04 & RD 464	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-22	X RD 04 & RD 464	début 2x2 voies	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-23	début 2x2 voies	X RD 67	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-24	X RD 67	X RD 492 & RD 461	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-25	X RD 492 & RD 461	X RD 67	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-26	X RD 67	X RD 130_giratoire 4 Chemins	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-27	X RD 130	X RD 72_giratoire Renault	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-28	X RD 72_giratoire Renault	E/S Pontarlier	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-29	E/S Pontarlier	giratoire Malraux	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-30	giratoire Malraux	X RD 437	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-31	X RD 437	X RD 67b	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-32	X RD 67b	E/S La Gauffre (lieu-dit)	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-33	E/S La Gauffre (lieu-dit)	début 2x2 voies	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-34	début 2x2 voies	fin 2x2 voies - giratoire rte de Lousanne	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-35	fin 2x2 voies - giratoire rte de Lousanne = E/S Jougné	E/S Jougné	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-36	E/S Jougné	E/S Les Tovins	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-37	E/S Les Tovins	E/S Les Tovins	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 57-38	E/S Les Tovins	frontière Suisse	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
RN 1057	RN 1057-1	X RN 57 _échangeur St Claude	X RD 70 _échangeur de Puilley	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 1057-2	X RD 70 _échangeur de Puilley	→ RN 273 _échangeur de l'Amitié	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
RN 273	RN 273-1	X RD 683 & RN 83	échangeur Micropolis	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 273-2	échangeur Micropolis	échangeur St Ferjeux = X RD 673	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 273-3	échangeur St Ferjeux = X RD 673	→ RN 1057 _échangeur de l'Amitié	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
RN 83	RN 83-1	limite Jura	E/S Rennes sur Loue	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 83-2	E/S Rennes sur Loue	E/S Rennes sur Loue	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 83-3	E/S Rennes sur Loue	E/S Rennes sur Loue	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 83-4	E/S Somson	E/S Somson	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 83-5	E/S Somson	X RD 13	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 83-6	X RD 13	X RD 104	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 83-7	X RD 104	E/S Lomod	250 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 83-8	E/S Lomod	E/S Lomod	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 83-9	E/S Beure	E/S Beure	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain
	RN 83-10	E/S Beure	X RN 273 - RD 683	100 m	Tissu ouvert	Tissu urbain

Infrastructure	Numéro_tronçon	Origine_tronçon	Fin_tronçon	Catégorie_classement	Largeur_emprise	Tissu urbain
RD 1	RD 1-1	X RN 57	X Rd 287	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 1-2	X RD 287	passage sur ligne LGV	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 1-3	Passage sur ligne LGV	E/S Cussey sur l'Ornon	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 1-4	E/S Cussey sur l'Ornon	E/S Cussey sur l'Ornon	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 1-5	E/S Cussey sur l'Ornon	limite Hte Saône	3	100 m	Tissu ouvert
RD 5	RD 5-1	X RN 57	X Rd 230	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 8	RD 8-1	X Rd 70	4	30 m	Tissu ouvert
		RD 8-2	panneau fin 70	3	100 m	Tissu ouvert
		RD 8-3	E/S Pelousey	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 9	RD 9-1	X Rd 45	3	100 m	Tissu ouvert
		RD 9-2	E/S Métabief	4	30 m	Tissu ouvert
		RD 9-3	E/S Métabief	3	100 m	Tissu ouvert
		RD 9-4	E/S Les Hopitaux Neufs	4	30 m	Tissu ouvert
		RD 9-5	E/S Les Hopitaux Neufs	3	100 m	Tissu ouvert
RD 11	RD 11-1	X RD 273	E/S Francois	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 11-2	X Francois	X rue de la Gare	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 11-3	X rue de la Gare	E/S Francois	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 11-4	X Rd 75	X Rd 67	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 11-5	E/S Francois	E/S Chemaudin	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 11-6	X Rd 67	E/S Chemaudin	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 11-7	E/S Chemaudin	X Rd 216	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 11-8	E/S Chemaudin		3	100 m	Tissu ouvert
RD 12	RD 12-1	X RD 673	E/S Grandfontaine	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 12-2	X Rd 106	X Rd 106	4	30 m	Tissu ouvert
RD 14	RD 14-1	X RN 57	X RD 138	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 14-2	X Rd 138	E/S Devecey	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 14-3	E/S Devecey	E/S Bonney	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 14-4	E/S Bonney	X RD 138	4	30 m	Tissu ouvert
RD 33	RD 33-1	X RD 228	E/S Ste Marie	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 33-2	E/S Ste Marie	E/S Presentevilliers	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 33-3	E/S Presentevilliers	E/S Presentevilliers	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 33-4	E/S Presentevilliers	E/S Bart	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 33-5	E/S Bart	X Rd 326	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 33-6	X Rd 326	X Rd 663	4	30 m	Tissu ouvert

Infrastructure	Nom_fronson	Origine_fronson	Fin_fronson	Catégorie_classement	Largeur_emprise
RD 34	RD 34-1	X RD 34B	X rue Lucien Quellet (Montbéliard)	4	30 m
	RD 34-2	X rue Lucien Quellet (Montbéliard)	X RD 34C	3	Tissu ouvert
	RD 34-3	X RD 34C	X RD 463B	3	Tissu ouvert
	RD 34-4	X RD 463B	X RD 34A	3	Tissu ouvert
	RD 34-5	X RD 34A	X rue de Champagne (Audincourt)	3	Tissu ouvert
	RD 34-6	X rue de Champagne (Audincourt)	X avenue de la Gare (Audincourt)	2	100 m
	RD 34-7	X avenue de la Gare (Audincourt)	Square des Martyrs de la Résistance (Audincourt)	3	Tissu ouvert
	RD 34-8	Square des Martyrs de la Résistance (Audincourt)	X RD 126 (avenue Aristide Briand_Audincourt) & Place Jean Moulin	2	Rue en U
	RD 34-9	X RD 126 (avenue Aristide Briand_Audincourt)	X RD 437 (avenue de la Révolution_Audincourt)	3	Rue en U
	RD 34-10	X RD 437 (avenue de la Révolution_Audincourt)	X RD 38 E2	3	Tissu ouvert
	RD 34-11	X RD 38 E2	Place Eugène Peugeot	4	Tissu ouvert
	RD 34-12	Place Eugène Peugeot	X RD 480	3	Tissu ouvert
	RD 34A-1	X RD 480	X RD 126	3	Tissu ouvert
	RD 34C	X RD 126	X rue François Briolet (Exincourt)	4	30 m
	RD 34C-1	X rue François Briolet (Exincourt)	X RD 34	4	Tissu ouvert
	RD 34C-2	X RD 34	X RD 38E2 = E/S Seloncourt	4	30 m
	RD 35	RD 35-1	X RD 38E2 = E/S Seloncourt	4	Tissu ouvert
		RD 35-2	E/S Bondeval	4	Tissu ouvert
		RD 35-3	X RD 448	4	Tissu ouvert
	RD 38	RD 38-1	X RD 38E1	2	250 m
		RD 38-2	X RD 38E1	3	Rue en U
		RD 38-3	X rue Etienne Ohmichen (Valentigney)	4	Tissu ouvert
		RD 38-4	X pont xxxx	4	Tissu ouvert
		RD 38E1	X RD 126	30 m	Tissu ouvert
		RD 38E1-1	X RD 437	30 m	Tissu ouvert
		RD 38E2	X RD 35	100 m	Tissu ouvert
		RD 38E2-1	X RD 357	30 m	Tissu ouvert
		RD 38E2-2	X RD 35	100 m	Tissu ouvert
		RD 38E2-3	X rue des Roches (Seloncourt)	30 m	Tissu ouvert
		RD 38E2-4	X rue Neuve (Seloncourt)	30 m	Tissu ouvert
		RD 43E2	X RD 34	30 m	Tissu ouvert
		RD 43E2-1	X RD 38	30 m	Tissu ouvert
		RD 48	X RD 437	30 m	Tissu ouvert
		RD 48-1	X RD 437	30 m	Tissu ouvert
		RD 48-2	E/S Montebon	30 m	Tissu ouvert
		RD 48-3	E/S Montebon	30 m	Tissu ouvert
		RD 50	X RD 394	100 m	Tissu ouvert
		RD 50-1	début zone 50	3	Tissu ouvert
		RD 50-2	fin zone 50	4	Tissu ouvert
		RD 50-3	X échangeur A36	3	Tissu ouvert
		RD 50-4	E/S Beaucé les Dames	3	Tissu ouvert
		RD 50-5	X RD 683	3	Tissu ouvert
		RD 50-6	E/S Vercel Villeieu le Camp	4	Tissu ouvert
		RD 50-7	début zone 70	3	Tissu ouvert
		RD 50-8	fin zone 70	4	Tissu ouvert
		RD 50-9	E/S Valdahon	3	Tissu ouvert
		RD 50-10	X RD 461	4	Tissu ouvert
		RD 52	E/S Etupes	3	100 m
		RD 52-1	E/S Fesches le Châtel	3	Tissu ouvert
		RD 52-2	X RD 209	4	Tissu ouvert
		RD 52-3	E/S Fesches le Châtel	30 m	Tissu ouvert

<u>Infrastructure</u>	<u>Nom tronçon</u>	<u>Origine tronçon</u>	<u>Fin tronçon</u>	<u>Catégorie classement</u>	<u>Largeur emprise</u>	<u>Tissu urbain</u>
RD 53	RD 53-1	échangeur A36	X RD 438	3	100 m	Tissu ouvert
RD 61	RD 61-1 RD 61-2	X avenue du Breuil & Oechlinnchen (Etuves) ZAC Technoland	X RD 52	4	30 m	Tissu ouvert
RD 67	RD 67-1 RD 67-2 RD 67-3 RD 67-4 RD 67-5 RD 67-6 RD 67-7 RD 67-8 RD 67-9 RD 67-10	limite Hte Saine X RD 70 X bretelle échangeur A36 X RD 70 X bretelle échangeur A36 X RD 11 X RD 673 E/S Tarcenay X RN 57 E/S Tarcenay X RD 102 E/S Ormans Place Gustave Courbet X rue des Minimes X RD 492	X RD 70 X bretelle échangeur A36 X RD 11 X RD 673 E/S Tarcenay X RD 102 E/S Ormans Place Gustave Courbet X rue des Minimes X RD 492	3	100 m	Tissu ouvert
RD 70	RD 70-1 RD 70-2 RD 70-3 RD 70-4 RD 70-5 RD 70-6 RD 70-7 RD 70-8 RD 70-9 RD 70-10	X RD 67 E/S Audaux X RD 8 X RD 75 X échangeur RN 1057 X rue Auguste Touchaux (Besançon) X bids Kennedy & Churchill (Besançon) X avenue de l'Observatoire (Besançon) X rue Xavier Mornier = Pont de la Gibelotte X avenue Georges Clemenceau (Besançon) X avenue de la Paix (Besançon)	X RD 67 E/S Audaux X RD 8 X RD 75 X échangeur RN 1057 X rue Auguste Touchaux (Besançon) X bids Kennedy & Churchill (Besançon) X avenue de l'Observatoire (Besançon) X rue Xavier Mornier = Pont de la Gibelotte X avenue Georges Clemenceau (Besançon) X avenue de la Paix (Besançon)	4	30 m	Tissu ouvert
RD 72	RD 72-1 RD 72-2 RD 72-3 RD 72-4	X RD 6 X RD 6 E/S Hautaud X RD 130	E/S Hautaud X RD 130 X RN 57	3	100 m	Tissu ouvert
RD 73	RD 73-1	X RD 437	X RD 122	4	30 m	Tissu ouvert
RD 74	RD 74-1 RD 74-2 RD 74-3 RD 74-4 RD 74-5 RD 74-6 RD 74-7	X RD 130 X rue de la Paix (Pantinier) X rue de la Paix (Pantinier) Place St Pierre Porte St Pierre X rue Mirabeau X rue des Augustins	girotoire Hyper U X rue de la Paix (Pantinier) X rue des Capucins Porte St Pierre X rue Mirabeau X rue des Augustins	4	30 m	Tissu ouvert
RD 75	RD 75-1 RD 75-2	X RN 57 X RD 70	X RD 70 X RD 11	3	100 m	Tissu ouvert
RD 104	RD 104-1 RD 104-2 RD 104-3 RD 104-4 RD 104-5	X RN 83 X RD 111 X RD 464 panneau 70 girotoire accès stade & collège	X RD 9 X RN 57 panneau 70 X RD 410	3	100 m	Tissu ouvert
RD 105	RD 105-1 RD 105-2	E/S Montferrand le Château X RD 238	E/S Montferrand le Château X RD 238	3	100 m	Tissu ouvert

Infrastructure	Numerô tronçon	Origine_tronçon	Fin_tronçon	Catégorie_classement	LARGEUR_empreinte	Tissu urbain
RD 106	RD 106-1	X RD 673	X rue Alfred de Vigny	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 106-2		début zone 30	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 106-3		X RD 367	3	100 m	Tissu ouvert
RD 108	RD 108-1		X RD 300			
	RD 123	RD 123-1	X RD 257			
		RD 126	X RD 663	X RD 123	3	Tissu ouvert
		RD 126-1	X RD 123	X RD 257	3	Tissu ouvert
		RD 126-2	X RD 257	X RD 438	3	Tissu ouvert
		RD 126-3	X RD 257	X RD 344	3	Tissu ouvert
		RD 126-4	X RD 344	E/S Valentigney	3	Tissu ouvert
		RD 126-5		X RD 38	3	Tissu ouvert
		RD 126-6		X RD 38	4	Tissu ouvert
		RD 126-7		X RD 34	4	Tissu ouvert
		RD 126-8	X rue du Doubs (Audincourt)	X RD 34	4	Tissu ouvert
		RD 126-9	X RD 34	Place Jean Moulin	2	Rue en U
		RD 126-10	X RD 34	X RD 437	4	Tissu ouvert
		RD 126-11	X RD 437	fin zone 70	4	Tissu ouvert
		RD 126-12	fin zone 70	E/S Basile	3	Tissu ouvert
		RD 126-13	E/S Basile	X RD 480	4	Tissu ouvert
		RD 126-14	X RD 437	Limite Territoire de Belfort	4	Tissu ouvert
		RD 130	X RD 437	début zone 70	3	Tissu ouvert
			X RD 72	X RD 72	4	Tissu ouvert
			X RD 72	X RN 27	3	Tissu ouvert
			X RD 72	E/S Houraud	3	Tissu ouvert
			X RD 72	X RD 72	4	Tissu ouvert
					30 m	Tissu ouvert
		RD 130-1	X RD 437			
		RD 130-2	X RD 70			
		RD 130-3	X RD 72			
		RD 130-4	X RN 57			
		RD 130-5	E/S Houraud			
		RD 136	X RD 613	X RD 1368	3	Tissu ouvert
		RD 136-1	X RD 613	X RD 390	3	Tissu ouvert
		RD 136-2	X RD 613	X RD 390	4	Tissu ouvert
		RD 136-3	X RD 613	X RD 1368	3	Tissu ouvert
		RD 136-4	X RD 613	X RD 1368	4	Tissu ouvert
		RD 1368	X RD 613	X RD 136	3	Tissu ouvert
		RD 1368-1	X RD 613	X RD 623	3	Tissu ouvert
		RD 1368-2	X RD 613	X RD 390	3	Tissu ouvert
		RD 1368-3	X RD 623	X RD 390	4	Tissu ouvert
		RD 1368-4	X RD 390	X RD 136	4	Tissu ouvert
		RD 1368-5		X RD 437	4	Tissu ouvert
		RD 141	X RD 683	début rue en U	4	Tissu ouvert
		RD 141-1	X RD 683	fin rue en U	3	100 m
		RD 141-2	X RD 683	E/S Beure	4	30 m
		RD 141-3	X RD 683	E/S Arguel	4	30 m
		RD 141-4	X RD 683			
		RD 207	RD 207-1	X RD 34	4	30 m
				X RD 34		
		RD 209	RD 209-1	X RD 480		
				X RD 480		
		RD 218	RD 218-1	X RD 431	4	30 m
				ZI Thise	3	100 m
		RD 218	RD 218-2	ZI Thise		
				échangeur RD 683		

Infrastructure	Nom de la route	Origine_tronçon	Filtre_tronçon	Catégorie_classement	Largeur_emprise	Tissu urbain
RD 242	RD 242-1	X RD 461	E/S Fuchs	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 242-2		E/S Fuchs			
	RD 242-3	début zone 70				
	RD 242-4	fin zone 70				
RD 278	RD 278-1	X RD 437	E/S Vieux Charmont	4	10 m	Tissu ouvert
	RD 278-2	X RD 437	X RD 633	4	30 m	Tissu ouvert
RD 390	RD 390-1	X RD 437	X RD 136	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 390-2	X RD 136	X RD 136B	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 390-3	X RD 136B	X rue du Champvallon (Béthoncourt)	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 390-4	X rue du Champvallon (Béthoncourt)	X RD 438	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 390-5	X RD 438	X RD 432 & RD 438	4	30 m	Tissu ouvert
RD 432	RD 432-1	X RD 438	X RD 390	4	30 m	Tissu ouvert
RD 437	RD 437-1	X RD 46	E/S Oye & Pallet	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-2	E/S Oye & Pallet	panneau 50 avant X RN 57	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-3		X RN 57	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-4	X RD 74_rue de la République (Pontarlier)	Place Crétin & Jules Pagnet	2	250 m	Rue en U
	RD 437-5	Place Crétin & Jules Pagnet	Point des Chèvres	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-6	X RD 130	E/S Arcon	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-7	E/S Arcon	E/S Maison du Bois	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-8	E/S Arcon	E/S Maison du Bois	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-9	E/S Maison du Bois	E/S Montbenoît	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-10	E/S Maison du Bois	X RD 131	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-11	E/S Montbenoît	E/S Mortreau	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-12	X RD 47	X RD 461_rue de l'Helvétie (Morteau)	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-13	E/S Mortreau	X RD 461_rue Pasteur (Morteau)	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-14	E/S Mortreau	X RD 461	2	250 m	Rue en U
	RD 437-15	X rue Pasteur (Morteau)	E/S Mortreau	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-16	E/S Mortreau	E/S LesFins	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-17	E/S LesFins	X RD 461	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-18	X RD 461	E/S LesFins	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-19	E/S LesFins	E/S Noel-Cerneux	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-20	E/S Noel-Cerneux	E/S Noel-Cerneux	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-21	E/S Noel-Cerneux	E/S Le Chenalotte	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-22	E/S La Chenalotte	début zone 70	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-23	E/S La Chenalotte	E/S Le Russey	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-24	début zone 70	E/S Le Russey	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-25	E/S Le Russey	E/S Le Grand Communal	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-26	E/S Le Grand Communal	X RD 41	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-27	X RD 41	E/S Les Fontenelles	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-28	E/S Les Fontenelles	E/S Les Fontenelles	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-29	E/S Les Fontenelles	E/S Frambouhans	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-30	E/S Les Fontenelles	X RD 201	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-31	E/S Frambouhans	E/S Les Fontenelles	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-32	X RD 201	E/S Maïche	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-33	E/S Maïche	X RD 464	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-34	X RD 464	E/S Maïche	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-35	E/S Maïche	X RD 437B	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-36	X RD 437C	début zone 70	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-37		X RD 36	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-38		E/S Nairefontaine	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-39		E/S Pont de Roide	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-40		E/S Nairefontaine			

Infrastructure	Nom du tronçon	Origine_tronçon	Fin_tronçon	catégorie_classement	Largeur_emprise	Tissu urbain
RD 437	RD 437-1	E/S Pont de Roide	X RD 73	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-42				100 m	Tissu ouvert
	RD 437-43	E/S Pont de Roide			100 m	Tissu ouvert
	RD 437-44	E/S Bourguignon			100 m	Tissu ouvert
	RD 437-45	E/S Mathay	X RD 438	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-46	X RD 438	X RD 483	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-47	X RD 483	E/S Les Cîtes Blanches (commune de Valentigney)	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-48	E/S Les Cîtes Blanches (commune de Valentigney)	X RD 35_rue de Bondeval (Audincourt)	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-49	X RD 35_rue de Bondeval (Audincourt)	X RD 437D_rue de Valentigney (Audincourt)	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-50	X RD 437D_rue de Valentigney (Audincourt)	X RD 34_rue de Selancourt (Audincourt)	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437-51	X RD 34_rue de Selancourt (Audincourt)	X RD 126_rue de Dastle & Aristide Briand (Audincourt)	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-52	X RD 126_rue de Dastle & Aristide Briand (Audincourt)	X RD 437D_rue de Belfort (Audincourt)	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-53	X RD 437D_rue de Belfort (Audincourt)	X RD 207_rue des Mines (Exincourt)	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-54	X RD 207_rue des Mines (Exincourt)	X RD 34C_grande rue (Exincourt)	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-55	X RD 34C_grande rue (Exincourt)	échangeur sud A36	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-56	échangeur sud A36	E/S Sochaux	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-57	E/S Sochaux	X RD 613_avenue général Leclerc (Sochaux)	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 437-58	X RD 613_avenue général Leclerc (Sochaux)	Limite Territoire de Belfort	4	30 m	Tissu ouvert
RD 437D	RD 437D-1	X RD 437_avenue de la Révolution (Audincourt)	X RD 437_avenue de la Révolution (Audincourt)	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 437D-2	X RD 126_grande rue (Valentigney)	X RD 437_avenue de la Révolution (Audincourt)	4	30 m	Tissu ouvert
RD 438	RD 438-1	Limite Haute Saône	X RD 623	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 438-2	X RD 623	E/S Montbéliard	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 438-3	E/S Montbéliard	X RD 390	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 438-4	X RD 390	X rue de l'évette (Montbéliard)	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 438-5	X rue de l'évette (Montbéliard)	X RD 663_Faubourg de Besançon (Montbéliard)	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 438-6	X RD 663_Faubourg de Besançon (Montbéliard)	X RD 34	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 438-7	X RD 34	E/S Courcelles les Montbéliard	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 438-8	E/S Courcelles les Montbéliard	X RD 472	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 438-9	X RD 472	E/S Courcelles les Montbéliard	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 438-10	E/S Courcelles les Montbéliard	E/S Voujeaucourt	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 438-11	E/S Voujeaucourt	X RD 126	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 438-12	X RD 126	E/S Voujeaucourt	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 438-13	E/S Voujeaucourt	X RD 53	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 438-14	X RD 53	E/S Mathay	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 438-15	E/S Mathay	X RD 437	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 438-16	X RD 437	E/S Voujeaucourt			
RD 461	RD 461-1	E/S Voldahan	X RN 57	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 461-2	X RN 57	X RD 50	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 461-3	X RD 50	X rue de l'hôtel de Ville (Voldahan)	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 461-4	X rue de l'hôtel de Ville (Voldahan)	E/S Voldahan	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 461-5	E/S Voldahan	X RD 31	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 461-6	Panneau limitation 50 km/h	Panneau limitation 50 km/h	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 461-7	Panneau limitation 50 km/h	E/S Fians	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 461-8	E/S Fians	X RD 242	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 461-9	X RD 242	E/S Les Fins	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 461-10	E/S Les Fins	X RD 437_rue Principale (Les Fins)	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 461-11	X RD 437_rue Principale (Les Fins)	X avenue Charles de Gaulle (Morteau)	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 461-12	X avenue Charles de Gaulle (Morteau)	E/S Morteau	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 461-13	E/S Morteau	X RD 215	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 461-14	X RD 215	Frontière Suisse	3	100 m	Tissu ouvert

Infrastructure	Numéro_tronçon	Origine_tronçon	Fin_tronçon	catégorie_classement	LARGEUR_emprise	Tissu_urban
RD 463	RD 463-1	giroissoire Rd 34c - RD 437 - RD 461	giroissoire RD 437 - RD 463	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 463-2	giroissoire RD 437 - RD 463	X RD 52	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 463-3	X RD 52	E/S Etupes	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 463-4	E/S Etupes	E/S Dampierre les Bois	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 463-5	E/S Dampierre les Bois	X RD 480	3	100 m	Tissu ouvert
RD 463A	RD 463A-1	X RD 663	X RD 438	3	100 m	Tissu ouvert
RD 463B	RD 463B-1	X RD 663 & 633	X avenue Jean Moulin	3	100 m	Tissu ouvert
RD 464	RD 464-1	X RD 57	X RD 104	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 464-2	X RD 104	E/S Nancy	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 464-3	E/S Nancy	X rue de Roche (Nancy)	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 464-4	X rue de Roche (Nancy)	X RD 112	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 464-5	X RD 112	E/S Marché	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 464-6	E/S Marché	début zone 70 = X RD 435	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 464-7	début zone 70 = X RD 435	fin zone 70	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 464-8	fin zone 70	E/S Charemont	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 464-9	E/S Charemont	X RD 201	4	30 m	Tissu ouvert
RD 471	RD 471-1	X RD 9	E/S Frasne	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 471-2	E/S Frasne	E/S Dampierre les Tillieux	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 471-3	E/S Dampierre les Tillieux	E/S Dampierre les Tillieux	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 471-4	E/S Dampierre les Tillieux	début zone 70	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 471-5	début zone 70	X RD 248	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 471-6	X RD 248	X RD 72	3	100 m	Tissu ouvert
RD 472	RD 472-1	X RD 438	E/S Courcelles les Montbéliard	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 472-2	E/S Courcelles les Montbéliard	E/S Montbéliard	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 472-3	E/S Montbéliard	E/S Montbéliard	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 472-4	E/S Montbéliard	X RD 34A	3	100 m	Tissu ouvert
RD 474	RD 474-1	X RD 136	fin zone 30	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 474-2	fin zone 30	E/S Grand Charmont	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 474-3	E/S Grand Charmont	E/S Vieux Charmont	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 474-4	E/S Vieux Charmont	X RD 437	4	30 m	Tissu ouvert
RD 486	RD 486-1	X RD 683	début zone 70 Besançon	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 486-2	début zone 70 Besançon	fin zone 70 Brailians	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 486-3	fin zone 70 Brailians	X RD 226	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 486-4	fin zone 70 Brailians	X RD 226	3	100 m	Tissu ouvert
RD 613	RD 613-1	X RD 437	début zone 70	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 613-2	début zone 70	fin zone 70 = X RD 136B	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 613-3	fin zone 70 = X RD 136B	X RD 136	4	30 m	Tissu ouvert
	RD 613-4	X RD 136	X RD 613	4	30 m	Tissu ouvert
RD 623	RD 623-1	X RD 136B	début zone 50	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 623-2	début zone 50	X RD 438	3	100 m	Tissu ouvert
RD 633	RD 633-1	X RD 437	échangeur A36 & -> RD 61	3	100 m	Tissu ouvert

Infrastructure	N° tronçon	Origine tronçon	Fin tronçon	Catégorie classement	Légitime emprise
RD 663	RD 663-1	X RD 663	E/S lieu-dit "Les Beuillières" (commune de Longeville)	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-2	E/S lieu-dit "Les Beuillières" (commune de Longeville)	E/S lieu-dit "Les Beuillières" (commune de Longeville)	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-3	E/S lieu-dit "Les Beuillières" (commune de Longeville)	E/S Longeville sur Doubs	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-4	E/S Longeville sur Doubs	E/S Longeville sur Doubs	4	30 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-5	E/S Longeville sur Doubs	X RD 126	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-6	X RD 126	E/S Lougres	4	30 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-7	E/S Lougres	E/S Lougres	4	30 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-8	E/S Lougres	E/S Bayons	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-9	E/S Bayons	zone 70	4	30 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-10	début zone 70	fin zone 70	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-11	fin zone 70	E/S Bayons	4	30 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-12	E/S Bayons	E/S Bart	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-13	E/S Bart	X RD 33	4	30 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-14	X RD 33	E/S Bart	4	30 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-15	E/S Bart	X RD 43E2	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-16	X RD 43E2	E/S Ste Suzanne	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-17	E/S Ste Suzanne	X rue de la Tuilerie (Montbéliard)	4	30 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-18	X rue de la Tuilerie (Montbéliard)	X RD 43B_pont Armand Bernont (Montbéliard)	2	250 m Rue en U
	RD 663-19	X RD 43B_pont Armand Bernont (Montbéliard)	X RD 43B_avenue du marché de Lorraine de Tassigny (Montbéliard)	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-20	X RD 43B_avenue du marché de Lorraine de Tassigny (Montbéliard)	X avenue Aristide Briand (Montbéliard)	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-21	X avenue Aristide Briand (Montbéliard)	X RD 136 = giratoire d'Helvétie	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-22	X RD 136 = giratoire d'Helvétie	giratoire du Ludwigsburg = X RD 463B	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 663-23	giratoire du Ludwigsburg = X RD 463B	échangeur A36	3	100 m Tissu ouvert ^t
RD 673	RD 673-1	limite Jura	E/S St Vit	3	100 m Tissu ouvert ^t
	RD 673-2	E/S St Vit	début 2*2 à 100 km/h	2	250 m Tissu ouvert ^t
	RD 673-3		X RD 67	2	250 m Tissu ouvert ^t
	RD 673-4		fin 2*2 à 100 km/h	2	250 m Tissu ouvert ^t
	RD 673-5		E/S Besançon	2	250 m Tissu ouvert ^t
	RD 673-6		X RN 273_échangeur de l'Amitié	2	250 m Tissu ouvert ^t

Infrastructure	Nom de tronçon	Origine_tronçon	Fini_tronçon	Classement	Catégorie_classement	Léage_emprise	Tissu_urban
RD 683	RD 683-1	X RN 273	X Pont de Veloce	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-2	X Pont de Veloce	> Faubourg Torrognaz	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-3	> avenue de la 7ème Armée Américaine	X tunnel sous la citadelle	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-4	Place St Jacques	Place St Jacques	2	250 m	Rue en U	
	RD 683-5	Pont Carnot	Pont Carnot	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-6	X avenue Louise Michel	X avenue Louise Michel	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-7	Place du 19 mars 1962	Place du 19 mars 1962	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-8	X avenue Edgar Faure	X avenue Edgar Faure	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-9	X rue des Glaïeuls	X rue des Glaïeuls	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-10	X avenue Foch	X avenue Foch	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-11	X rue des 2 Princesses	X rue des 2 Princesses	2	250 m	Rue en U	
	RD 683-12	X rue Permette	X rue Permette	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-13	X rue de Charnigey	X rue de Charnigey	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-14	E/S Belfort	E/S Belfort	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-15	échangeur CC	échangeur CC	2	250 m	Tissu ouvert	
	RD 683-16	fin zone 70	fin zone 70	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-17	E/S Roche lez Beaufre	E/S Roche lez Beaufre	2	250 m	Tissu ouvert	
	RD 683-18	E/S Vaire le Petit	E/S Vaire le Petit	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-19	E/S La Malmaison	E/S La Malmaison	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-20	E/S La Malmaison	E/S La Malmaison	4	30 m	Tissu ouvert	
	RD 683-21	E/S La Malmaison	E/S La Malmaison	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-22	début zone 70	début zone 70	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-23	fin zone 70	fin zone 70	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-24	E/S Roulans	E/S Roulans	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-25	X rue Claude Perricot (Roulans)	X rue Claude Perricot (Roulans)	2	250 m	Rue en U	
	RD 683-26	X rue des Jardins (Roulans)	X rue des Jardins (Roulans)	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-27	E/S Roulans	E/S Roulans	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-28	E/S Sachin	E/S Sachin	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-29	E/S Sachin	E/S Sachin	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-30	E/S Béaume les Dames	E/S Béaume les Dames	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-31	X RD 50 = E/S Béaume les Dames	X RD 50 = E/S Béaume les Dames	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-32	E/S Clerval	E/S Clerval	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-33	X Rd 25	X Rd 25	4	30 m	Tissu ouvert	
	RD 683-34	Place des gravières (Clerval)	Place des gravières (Clerval)	4	30 m	Rue en U	
	RD 683-35	X rue Haute (Clerval)	X rue Haute (Clerval)	4	30 m	Tissu ouvert	
	RD 683-36	E/S Clerval	E/S Clerval	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-37	E/S Rang	E/S Rang	4	30 m	Tissu ouvert	
	RD 683-38	E/S Rang	E/S Rang	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-39	X RD 31 = accès échangeur A36	X RD 31 = accès échangeur A36	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-40	E/S l'Isle sur le Doubs	E/S l'Isle sur le Doubs	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-41	X RD 29	X RD 29	2	250 m	Rue en U	
	RD 683-42	X RD 31	E/S l'Isle sur le Doubs	3	100 m	Tissu ouvert	
	RD 683-43	X RD 663 (Médierie)	X RD 663 (Médierie)	3	100 m	Tissu ouvert	

Infrastructure	Numéro tronçon	Origine_tronçon	Fin_tronçon	Largeur_empreinte
				Catégorie_classement
VC Pontarlier	VCP-1	X RN 57	X rue Jean Mermoz	4
	VCP-2	X rue Jean Mermoz	X rue des Capucins	4
	VCP-3	X rue des Capucins	Place St Pierre	4
	VCP-4	X rue du Faubourg St Pierre	X rue du Bastion	3
	VCP-5	X rue du Bastion	Place des Bernardines	4
	VCP-6	X rue de la République	Place des Bernardines	4
	VCP-7	X rue de Besançon	Place des Bernardines	4
	VCP-8	X rue des Ecorces	X rue de Vouilles & rue de Marteau	4
	VCP-9	Faubourg St Pierre	X rue des Remparts & Morpaud	4
	VCP-10	X rue du docteur Grenier	X rue de la Gare	4
	VCP-11	X rue des Solins	X rue Arago	4
VC Audincourt	VCA-1	X RD 34_Grande Rue	X RD 126_rue Pasteur	3
	VCA-2	X RD 437_rue de la Révolution 1789	X giratoire	4
	VCA-3	X RD 437_rue de la Révolution 1789 (Audincourt)	X RD 38_rue des gravières (Valentigney)	3
VC Valentigney	VCV-1	X RD 38_rue des Graviers	X Grande Rue	4
	VCV-2	X RD 126	X rue des Esselots	4
	VCV-3	X rue des Esselots	X rue de Valmont	4
VC Montbéliard	VCM-1	X RD 438	X rue de l'Etuve	4
	VCM-2	X RD 663	Place du général de Gaulle	4
	VCM-3		X rue de l'Etuve	2
	VCM-4		X RD 438_rue du général Leclerc	3
	VCM-5		X RD 663_avenue du Président Wilson	4
	VCM-6	X RD 438	X rue de la Petite Hollande	4
	VCM-7	X RD 34	X rue du petit Chênois	4
	VCM-8	X rue du Port	X rue Maurice Ravel	4
	VCM-9	X rue Maurice Ravel	X avenue du 8 mai 1945	4
	VCM-10	X avenue du 8 mai 1945	X RD 34	4
	VCM-11	X avenue François Mitterrand	X rue Armand Bloch	4
	VCM-12	X RD 438	Place St Georges	3
	VCM-13	Place St Georges	X RD 663_faubourg de Besançon	5
VC Moreau	VCMo-1	X RD 437_Grande Rue	X RD 437_rue René Payot	4
	VCMo-2	X RD 461	X chemin des Pierres	4
	VCMo-3	X chemin des Pierres	X RD 437_rue René Payot	3
VC Ecole Valentin	VCEV-1	X chemin de Valentin	X rue de Poste	3

Infrastructure	Numéro_trompon	Origine_trompon	Fin_trompon	Catégorie_classement	Largeur_emprise	Tissu urbain
VC Besançon	VCB-1	échangeur St Félix = X RD 673 - RN 273	X rue de la Basilique	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-2	X rue de la Basilique	X rue Louis Pergaud	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-3	X rue Louis Pergaud	Place du 19 mars 1962	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-4	X RD 683	X RN 57_rue de Vesoul	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-5	échangeur de l'Amitié RN 273 & RN 1057	X RD 70_rte de Gray	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-6	X RD 70_rte de Gray	X avenue de Montrapon	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-7	X avenue de Montrapon	X RN 73_rue de Vesoul	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-8	Place du Maréchal Leclerc	Place de Montrapon	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-9	X avenue de Montjoux	X avenue Winston Churchill	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-10	X avenue Winston Churchill	X échangeur RN 1057	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-11	X RD 70_avenue Léo Lagrange	X échangeur RN 1057	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-12	échangeur Micropolis	X rue Girardon	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-13	X rue Girardon	X rue de la Grette	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-14	X rue de la Grette	X rue du général Brûlard	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-15	X bld général Brûlard	X quai Henri Bugnot	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-16	X quai Henri Bugnot	X pont Carnot	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-17	X rue Gabriel Plançon	X avenue de la gare d'eau	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-18	X rue Gabriel Plançon	Place St Jacques	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-19	X avenue de la gare d'eau	X rue Charles Nodier	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-20	X bld général Brûlard	X rue du général Brûlard	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-21	X rue de Dole	X rue de Velotte	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-22	X rue de Velotte	X chemin des jumeaux	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-23	X chemin des jumeaux	Pont de la Velotte	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-24	→ rue du Pont	X RD 683_avenue de la 75ème année Américaine	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-25	échangeur St Félix = X RD 673	X rue de Dole	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-26	échangeur Micropolis	X rue Russel	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-27	X rue Russel	X rue des Causses	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-28	X boulevard Salvador Allende	X rue Alfred de Vigny	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-29	X boulevard Salvador Allende	X rue Blaise Pascal	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-30	X rue des Causses	X RD 106	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-31	X rue des Causses	X rue de Sovoie	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-32	X rue de Sovoie	X rue du Luxembourg	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-33	X rue du Luxembourg	X bld Salvador Allende	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-34	X rue de Dijon	X avenue de l'Île de France	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-35	échangeur RD 673	→ rue Thomas Edison (pont voie ferrée)	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-36	échangeur RD 674	X rue Augustin Fresnel	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-37	→ boulevard Augustin Fleming (pont voie ferrée)	X rue Lavoisier	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-38	X rue Augustin Fresnel	X bld JF Kennedy	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-39	X RD 70_rte de Gray	X rue des Sapins	5	10 m	Tissu ouvert
	VCB-40	X bld JF Kennedy	-	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-41	X rue Auguste Jouchoux	X rue de Dole	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-42	X rue de l'Amitié	X rue des Sapins	5	10 m	Tissu ouvert
	VCB-43	X rue Lavoisier	X boulevard Winston Churchill	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-44	X rue Alain Savary	Place Mercier	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-45	X rue de Dole	X chemin des Monthoucons	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-46	X rue des Fouontes	X rue du Roussillon	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-47	Place de la basoule	X RD 70 Avenue Léon Lagrange	4	100 m	Tissu ouvert
	VCB-48	X rue des Sapins	X Bd 683_avenue Charles Siffert	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-49	X rue Jules Gruey	X rue du docteur Schweitzer	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-50	X rue de Dole	X rue de la Permette	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-51	X avenue Georges Clémenceau	X avenue de la Vaire	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-52	X rue du Roussillon	X avenue Georges Clémenceau	4	100 m	Tissu ouvert
	VCB-53	X Bd 683_avenue Charles Siffert	X rue Tristan Bernard	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-54	X rue du docteur Schweitzer	X rue de Charnigney	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-55	X rue de la Permette	X avenue de la Vaire	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-56	X avenue de la Vaire	X avenue de la Vaire	4	30 m	Tissu ouvert

Infrastructure	Nomme_troncon	Catégorie_troncon	Filtre_troncon	Longeur_emprise	Catégorie_classement	Tissu_urbain
VC Besançon	X rue des deux princesses		X chemin du Vermois	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue Tristan Bernard		X rue de Charnigey	3	100 m	Tissu ouvert
	X rue du coteau		X rue des clairs soleils	4	30 m	Tissu ouvert
	X avenue de Monjoux		échangeur bld Churchill	4	30 m	Tissu ouvert
	échangeur bld Churchill		X rue de Vesoul	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue de Vesoul		X rue de Belfort	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue de Belfort		X route de Marchaux	4	30 m	Tissu ouvert
	X route de Marchaux		X rue Tristan Bernard	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue Tristan Bernard		X boulevard Diderot	4	30 m	Tissu ouvert
	X boulevard Diderot		X avenue Carnot	3	100 m	Rue en U
	X avenue Carnot		X avenue Léon Blum	4	30 m	Tissu ouvert
	X avenue Léon Blum		X boulevard Diderot	4	30 m	Tissu ouvert
	X boulevard Diderot		X de la Mouillère	4	30 m	Tissu ouvert
	X de la Mouillère		X avenue Carnot	4	30 m	Tissu ouvert
	X avenue Carnot		X avenue Arthur Gouard	3	100 m	Tissu ouvert
	X avenue Arthur Gouard		X rue du Muguet	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue du Muguet		X rue Suard	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue Suard		X rue de Famille	3	100 m	Tissu ouvert
	X rue de Famille		X avenue Denfert Rochereau	3	100 m	Tissu ouvert
	X avenue Denfert Rochereau		X rue Romain Rausse	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue Romain Rausse		X rue de Vesoul	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue de Vesoul		X rue Henri Brûque	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue Henri Brûque		X route de Gray	4	30 m	Tissu ouvert
	X route de Gray		X rue des deux princesses	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue des deux princesses		X rue des villas	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue des villas		X avenue Maréchal Foch	3	100 m	Tissu ouvert
	X avenue Maréchal Foch		X avenue Edgar Faure	3	100 m	Tissu ouvert
	X avenue Edgar Faure		X pont de la République	2	250 m	Rue en U
	X pont de la République		X avenue Élisée Cusenier	3	100 m	Rue en U
	X avenue Élisée Cusenier		X pont de la République	3	100 m	Tissu ouvert
	X pont de la République		X pont Bregille	3	100 m	Tissu ouvert
	X pont Bregille		X rue de la Préfecture	3	100 m	Rue en U
	X rue de la Préfecture		X place Saint Jacques	3	100 m	Rue en U
	X place Saint Jacques		X rue Victor Hugo	2	250 m	Rue en U
	X rue Victor Hugo		X rue des Martelots	3	100 m	Rue en U
	X rue des Martelots		X avenue Arthur Gouard	4	30 m	Tissu ouvert
	X avenue Arthur Gouard		X rue du petit Battant	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue du petit Battant		X rue de la Madeleine	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue de la Madeleine		X rue du Port Citeaux	3	100 m	Rue en U
	X rue du Port Citeaux		X rue Aristide Jourier	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue Aristide Jourier		X rue de la vieille monnaie	3	100 m	Rue en U
	X rue de la vieille monnaie		X place St-Jacques	3	100 m	Rue en U
	X place St-Jacques		X grande rue	4	30 m	Tissu ouvert
	X grande rue		X rue des Martelots	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue des Martelots		X rue Charles Nodier	4	30 m	Rue en U
	X rue Charles Nodier		X chemin du coisié	4	30 m	Tissu ouvert
	X chemin du coisié		X rue de Chaillet	3	100 m	Tissu ouvert
	X rue de Chaillet		X avenue du Commandant Marceau Braine	4	30 m	Tissu ouvert
	X avenue du Commandant Marceau Braine		X bd Albert Einstein	4	30 m	Tissu ouvert
	X bd Albert Einstein		X rue Edouard Belin	4	30 m	Tissu ouvert
	X rue Edouard Belin		X bd J.F Kennedy	4	30 m	Tissu ouvert
	X bd J.F Kennedy		X boulevard Diderot	4	30 m	Tissu ouvert
	X boulevard Diderot		X boulevard Diderot	5	10 m	Tissu ouvert
	X boulevard Diderot		X chemin des regots	4	30 m	Tissu ouvert
	X chemin des regots		X rue des Fontenottes			

Origine_troncon	Numéro_troncon	Filtre_troncon	Catégorie_troncon	Longeur_emprise	Catégorie_classement	Tissu_urbain
	VCB-57	X rue des deux princesses	X chemin du Vermois	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-58	X rue Tristan Bernard	X rue de Charnigey	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-59	X rue du coteau	X rue des clairs soleils	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-60	X avenue de Monjoux	échangeur bld Churchill	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-61	échangeur bld Churchill	X rue de Vesoul	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-62	X rue de Vesoul	X rue de Belfort	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-63	X rue de Belfort	X route de Marchaux	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-64	X route de Marchaux	X rue Tristan Bernard	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-65	X rue Tristan Bernard	X boulevard Diderot	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-66	X boulevard Diderot	X avenue Carnot	3	100 m	Rue en U
	VCB-67	X avenue Carnot	X avenue Léon Blum	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-68	X avenue Léon Blum	X boulevard Diderot	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-69	X boulevard Diderot	X de la Mouillière	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-70	X de la Mouillière	X avenue Carnot	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-71	X avenue Carnot	X avenue Arthur Gouard	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-72	X avenue Arthur Gouard	X rue du Muguet	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-73	X rue du Muguet	X rue Suard	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-74	X rue Suard	X rue de Famille	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-75	X rue de Famille	X avenue Denfert Rochereau	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-76	X avenue Denfert Rochereau	X rue Romain Rausse	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-77	X rue Romain Rausse	X rue de Vesoul	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-78	X rue de Vesoul	X rue Henri Brûque	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-79	X rue Henri Brûque	X route de Gray	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-80	X route de Gray	X rue des deux princesses	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-81	X rue des deux princesses	X rue des villas	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-82	X rue des villas	X avenue Maréchal Foch	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-83	X avenue Maréchal Foch	X avenue Edgar Faure	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-84	X avenue Edgar Faure	X pont de la République	2	250 m	Rue en U
	VCB-85	X pont de la République	X avenue Élisée Cusenier	3	100 m	Rue en U
	VCB-86	X avenue Élisée Cusenier	X pont de la République	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-87	X pont de la République	X pont Bregille	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-88	X pont Bregille	X rue de la Préfecture	3	100 m	Rue en U
	VCB-89	X rue de la Préfecture	X place Saint Jacques	3	100 m	Rue en U
	VCB-90	X place Saint Jacques	X rue Victor Hugo	2	250 m	Rue en U
	VCB-91	X rue Victor Hugo	X rue des Martelots	3	100 m	Rue en U
	VCB-92	X rue des Martelots	X avenue Arthur Gouard	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-93	X avenue Arthur Gouard	X rue du petit Battant	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-94	X rue du petit Battant	X rue de la Madeleine	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-95	X rue de la Madeleine	X rue du Port Citeaux	3	100 m	Rue en U
	VCB-96	X rue du Port Citeaux	X rue Aristide Jourier	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-97	X rue Aristide Jourier	X rue de la vieille monnaie	3	100 m	Rue en U
	VCB-98	X rue de la vieille monnaie	X place St-Jacques	3	100 m	Rue en U
	VCB-99	X place St-Jacques	X grande rue	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-100	X grande rue	X rue des Martelots	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-101	X rue des Martelots	X rue Charles Nodier	4	30 m	Rue en U
	VCB-102	X rue Charles Nodier	X chemin du coisié	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-103	X chemin du coisié	X rue de Chaillet	3	100 m	Tissu ouvert
	VCB-104	X rue de Chaillet	X avenue du Commandant Marceau Braine	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-105	X avenue du Commandant Marceau Braine	X bd Albert Einstein	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-106	X bd Albert Einstein	X rue Edouard Belin	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-107	X rue Edouard Belin	X bd J.F Kennedy	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-108	X bd J.F Kennedy	X boulevard Diderot	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-109	X boulevard Diderot	X boulevard Diderot	5	10 m	Tissu ouvert
	VCB-110	X boulevard Diderot	X chemin des regots	4	30 m	Tissu ouvert
	VCB-111	X chemin des regots	X rue des Fontenottes			



PRÉFET DU DOUBS

Direction Départementale des Territoires du Doubs
Service Eau Risques Nature et Forêt

ARRÊTE n° 25-2015-12-03-002 en date du 03 décembre 2015

portant mise à jour de l'arrêté N° 2011-1519-0010

portant sur le classement des infrastructures de transports terrestres et l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit

**Le Préfet de la région Franche-Comté
Préfet du Doubs
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L571-10 et R571-32 à 43 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R111-4-1 et R111-23-1 à R111-23-3 ;

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles R123-13, R123-14 et R123-22 ;

Vu le décret n° 95-20 du 9 janvier 1995 pris pour l'application de l'article L111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatif aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

Vu les trois arrêtés du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les établissements de santé, les hôtels, et les bâtiments d'enseignement ;

Vu les avis des communes concernées suite à leur consultation lancée le 03 août 2015 ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 2011159-0010 du 08 juin 2011 portant classement des infrastructures de transports terrestres du département du Doubs et détermination de l'isolement acoustique des bâtiments dans les secteurs affectés par le bruit ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Doubs

Arrête

Article 1er : Dispositions abrogées

Les dispositions de l'arrêté préfectoral n°2011159-0010 du 08 juin 2011 portant classement des infrastructures de transports terrestres du département du Doubs et détermination de l'isolement acoustique des bâtiments dans les secteurs affectés par le bruit sont mises à jour par les articles suivants.

Article 2 : Classement des infrastructures

Les infrastructures de transports terrestres du Doubs figurant en annexe 1 du présent arrêté sont classées en application de l'article L571-10 du code de l'environnement et conformément à l'arrêté du 23 juillet 2013 susvisé.

Pour chacun des tronçons d'infrastructures concernés, le tableau indique :

- le classement dans une des 5 catégories définies par l'arrêté du 23 juillet 2013,
- la largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de ces tronçons.

La mise à jour porte sur le classement des voies ferrées conventionnelles.

La représentation cartographique de ce classement est modifiée en conséquence. Elle est jointe en annexe 2 du présent arrêté : elle a un caractère illustratif et seul fait foi le texte du présent arrêté.

Si, sur un tronçon de l'infrastructure, il existe une protection acoustique par couverture ou tunnel, la section correspondant à cette protection n'est pas classée.

Article 3 : Niveaux sonores de référence

L'article 3 de l'arrêté est complété par le tableau suivant :

Pour les lignes ferroviaires conventionnelles :

catégorie	Niveau sonore au point de référence, en période diurne en dB(A)	Niveau sonore au point de référence, en période nocturne en dB(A)
1	86	81
2	82	77
3	76	71
4	71	66
5	66	61

Article 4 : isolement acoustique des bâtiments

Article inchangé

Article 5 : Communes concernées

Les communes concernées par la modification des secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont :

Pour le réseau ferroviaire :

a) communes concernées par le classement sonore de 2011 et toujours concernées par le classement sonore ferroviaire de 2015 :

Aibre	Cubry	Novillars
Appenans	Dampierre-sur-le-Doubs	Ougney-Douvot
Arc-et-Senans	Dannemarie-sur-Crête	Pompierre-sur-Doubs
Bart	Deluz	Pouilley-Francais
Baume-les-Dames	Desandans	la Pretiere
Berche	Ecole-Valentin	Rang
Besançon	Emagny	Recologne
Bethoncourt	Esnans	Roche-les-Clerval
Blussangeaux	Etouvans	Roche-lez-Beaupre
Bonnal	Fourbanne	Rougemont
Branne	Franois	Roulans
Burgille	Geneuille	Ruffey-le-Chateau
Chalezeule	Hyèvre-Magny	Saint-Maurice-Colombier
Champlay	Hyèvre-Paroisse	Saint-Vit
Chatillon-le-Duc	l'Isle-Sur-le-Doubs	Santoche
Chaucenne	Jallerange	Serre-les-Sapins
Chaux-les-Clerval	Laire	Thise
Chemaudin	Laissey	Tressandans
Chevigney-sur-l'Ognon	les Auxons	Vaire-Arcier
Chevroz	Lougres	Vaire-le-Petit
Clerval	Medière	le Vernoy
Colombier-Fontaine	Miserey-Salines	Voujeaucourt
Courcelles-les-Montbéliard	Moncley	
Courchapon	Montbéliard	
Cubrial	Noironte	

b) communes concernées par le classement sonore de 2011 qui ne sont plus concernées par le classement sonore ferroviaire de 2015

Bavans
Chalèze
Devecey
Grosbois
Longevelle-sur-Doubs

Sur ces cinq communes le classement sonore lié à la route reste inchangé et donc toujours en vigueur.

Pour le réseau routier :

Morteau
Ruffey-le château

Correction d'une erreur matérielle lié au tracé d'une voie communale.

Article 6 : Transcription dans les documents d'urbanisme

Article inchangé

Article 7 : Formalités administratives

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture du Doubs et affiché durant un mois à la mairie des communes concernées.

Des copies du présent arrêté sont adressées :

- aux Maires des communes concernées
- à Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche – Comté
- à Monsieur le Directeur Régional de RFF Bourgogne Franche – Comté

Article 8 : Exécution de l'arrêté

Le Secrétaire Général de la préfecture du Doubs, le Directeur départemental des territoires du Doubs et les Maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Le Préfet de la région Franche-Comté
Préfet du Doubs**



Raphaël BARTOLT